

Vos questions / nos réponses

## Droguer à mon insu.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/04/2013 02:01

Bonjour,  
je voudrais savoir si l'on peut punir quelqu'un pour avoir droguer une personne à son insu ?  
Cordialement,  
Sam.S

---

**Mise en ligne le 30/04/2013**

Bonjour,

Il est toujours possible de porter plainte encore faut il connaitre l'identité de la personne ("l'agresseur") et il faut aussi prouver la consommation à l'aide d'un test de dépistage. Il est difficile de vous en dire plus étant donné le peu d'éléments que vous nous communiquez. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez joindre l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7 de 8h à 2h).

Cordialement.

---